

Paris, le 17 novembre 2017

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

EGA: Les propositions de Coop de France sur la sécurité sanitaire

En France nous bénéficions d'un haut niveau de sécurité sanitaire fondé sur l'application stricte d'une réglementation exigeante et de contrôles diligentés par les pouvoirs publics. Ce dispositif est complété par des démarches professionnelles volontaires conduites à l'initiative des filières. Cependant, la mondialisation des échanges et le changement climatique imposent aux filières alimentaires une adaptation continue de leurs politiques sanitaires. Enfin, les acteurs économiques ainsi que les pouvoirs publics, doivent mieux répondre à l'inquiétude croissante des consommateurs.

Les travaux de l'atelier 8 des États Généraux de l'Alimentation, dédiés à ce sujet, sont sur le point d'aboutir et Coop de France y contribue activement en proposant 2 axes de mesures pour atteindre les objectifs.

En premier lieu, **le développement des dispositifs de surveillance** est à privilégier. Une surveillance efficace favorise une prévention efficace. Nous bénéficions d'un dispositif performant construit en santé animale qui devrait nous inspirer pour développer des plateformes de surveillance complémentaires. Cette approche de mutualisation des expertises complémentaires des pouvoirs publics (Anses, DGAL, DGCCRF, ...) et des acteurs professionnels (vétérinaires, agriculteurs, laboratoires, coopératives, ...) peut contribuer, avec une veille sanitaire internationale et le développement d'outils dédiés, à une anticipation efficace des éventuels risques.

En deuxième lieu, **une amélioration de la gestion des crises** est indispensable pour en atténuer l'impact. Cela passe par une mobilisation des bases de données professionnelles afin d'améliorer la réactivité, l'information et la coordination des parties prenantes (BD Avicole, BD Porc, SPIE, ...). Il faut également systématiser les retours d'expériences pour progresser dans la prévention des risques et améliorer les dispositifs existants. Enfin, Coop de France recommande de systématiser des communications sur la sortie de crise : certaines crises sont plus médiatiques que sanitaires et exacerbent la suspicion du consommateur envers la chaîne alimentaire. Les processus de gestion de crise doivent intégrer des informations de réassurance pour atténuer cet effet.

« Nous devons mieux faire connaître notre savoir-faire en intégrant la sécurité sanitaire dans notre communication auprès des consommateurs. Nous devons maintenir une approche évolutive, complète et pragmatique » précise Michel PRUGUE, Président de Coop de France.

Contact presse :

CICOMMUNICATION
Cécile GAYRARD / Victoria BOUTELOUP
Tel. 01 47 23 90 48
cicom@cicommunication.com
www.cicommunication.com

Coop de France en bref :

Président : Michel Prugue

Délégué Général : Pascal Viné

Coop de France est la représentation unifiée des entreprises coopératives agricoles qui jouent un rôle incontournable dans l'économie agricole, agroalimentaire et agro-industrielle française.

La Coopération agricole en chiffres :

- 2 600 entreprises coopératives (coopératives, unions et sica) + 11 545 CUMA (coopératives d'utilisation de matériel agricole),
- 85,9 milliards d'euros de chiffre d'affaires global (hors unions de commercialisation),
- 40 % du chiffre d'affaires de l'agroalimentaire français,
- 1 marque alimentaire sur 3 est coopérative,
- Plus de 165 000 salariés,
- $\frac{3}{4}$ des agriculteurs adhèrent à au moins 1 coopérative,
- 550 coopératives engagées dans le bio,
- 74 % des sièges sociaux se situent en zones rurales,
- 91 % des entreprises coopératives sont des PME ou TPE.

